Formation : RGPD – Mettre votre entreprise en conformité

Impacts et plan d'actions pour se mettre en conformité avec le règlement européen

Durée de la formation et modalités d'organisation :

- *Durée de la formation : 2 jours*
- *Prix : 800 € HT*

PROGRAMME DE FORMATION

Pour qui :

Tous publics

Cette formation s'adresse à toute personne concernée par le traitement des données personnelles :

- *Responsable du traitement des données*
- *DSI et RSSI*
- *Chef de projet*
- *Toute personne concernée par le traitement des données personnelles (juriste, RH, etc.)*

Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Enjeux :

Acquérir les fondamentaux.

Objectifs :

- *Comprendre les évolutions réglementaires et les enjeux du RGPD*
- *Identifier les impacts pour l'entreprise et son système d'information*
- *Préparer le plan d'action de mise en conformité exigé à partir du 25 mai 2018*

Contenus de la formation :

1/ Comprendre le contexte applicable en matière de protection des données à caractère personnel :

- *Les nouveaux défis*
- *La définition des périmètres techniques et géographiques*

2/ Initier une démarche de mise en conformité :

- *Désigner un responsable en charge de la protection des données à caractère personnel*
- *Désignation interne ou externalisation, possibilité de mutualisation, etc.*
- *Déterminer le type d'audit approprié en fonction de la maturité et des besoins de l'organisme concerné*
- *Cartographier les traitements*

3/ Organiser et documenter ses processus :

- *Comprendre les principes directeurs en matière de protection des données*
- *Focus sur l'élaboration et la mise à jour du registre des traitements*
- *Focus sur l'information des personnes concernées par le traitement*
- *Exercice pratique : négociation de la clause relative à la protection des données à caractère personnel dans les documents contractuels*

Sanction de la formation :

Une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire ayant participé à la formation.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- *Une formation pratique et méthodologique pour construire votre plan d'action de mise en conformité*
- *Il sera pris en compte dans cette formation le droit français ainsi que la nouvelle législation européenne (Règlement européen)*
- *Formation dispensée par un consultant ayant une expérience importante dans le domaine du SI.*

Evaluation de la formation :

Dans le cadre de notre démarche qualité, toutes nos formations font l'objet d'une évaluation détaillée par les participants (déroulement de l'action et acquis de la formation « à J+1 » dès le lendemain de la formation.